



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du Citoyen, le mercredi 27 février 2008, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau
M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains
M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Denis Langevin, citoyen
M. Patrick Riopel, TARO

Ressources internes :

M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
M. Gilles Desjardins, adjoint au chef de division Infrastructures, plateaux et équipements
M^{me} Marie-Hélène St-Onge, responsable – loisirs, Centre de services de Gatineau
M. Yess Gacem, responsable – loisirs, Centre de services d'Aylmer
M. Louis D'Amour, agent de développement – loisirs, Centre de services de Gatineau

Secrétaire

Mona Gravel

**ABSENCES
MOTIVÉES**

: M^{me} Catherine Grenier, Sport loisir Outaouais
M. Jean-Sébastien Roy, Commission jeunesse
M. Carl Cléments, Kino-Québec
M. Jean Mercier, Sport-Étudiants
M. Luc Pelchat, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Alain Pilon ouvre la séance à 18 h et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Rousseau souligne qu'au point 4. Édifice John-R.-Luck, le type de décision devrait se lire « Information » au lieu de « Recommandation ».

M. Rousseau désire ajouter au point 17. Varia, le sujet « Programme P.A.F.F.»

CLSVC-2008-13

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Denis Langevin
Appuyé par Patrick Riopel

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications apportées.

Adoptée.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

CLSVC-2008-14

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JANVIER 2008

Il est proposé par Denis Langevin
Appuyé par Sylvain Pamerleau

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 janvier 2008.

Adoptée.

CLSVC-2008-15

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 23 JANVIER 2008

Il est proposé par Patrick Riopel
Appuyé par Denis Langevin

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 23 janvier 2008.

Adoptée.

3.1 Suivi des dossiers

Un tableau pour les suivis de la Commission est présenté aux membres. M. Pamerleau désire que l'on ajoute une colonne au début du tableau afin d'indiquer la date de la Commission.

4. Édifice John-R.-Luck – 280, boulevard Maloney

M. Louis D'Amour, agent de développement, loisirs, sports et vie communautaire au Centre de services de Gatineau, nous fait part d'un « Projet d'infrastructure communautaire pour le quartier Notre-Dame ».

Les objectifs de la présentation :

- Présenter un projet du Comité de vie de quartier le Moulin des Pionniers visant le réaménagement de l'édifice John-Luck (280, boulevard Maloney Est) en centre communautaire multiservice.
- Démontrer le potentiel et la faisabilité du projet.

Historique du dossier

- En 2003, l'organisme Adojeune doit relocaliser son point de service du vieux Gatineau.
- En 2004, suite au constat de la non-disponibilité de locaux dans le quartier, la ville consent à rénover une portion de l'édifice John-Luck (600 p²) au coût de 124 000 \$.
- En 2006, le CVQ le Moulin-des Pionniers dépose une étude démontrant l'ampleur de la problématique de dévitalisation du vieux Gatineau et propose un projet de réaménagement de l'édifice en centre communautaire multiservice.
- Octobre 2006, le CVQ obtient des subventions de l'Agence de SSS et du CLD afin de réaliser une étude de faisabilité et un plan d'affaire pour le projet.
- Octobre 2006, la ville reçoit une offre d'achat non sollicitée du privé.
- Mars 2007, le conseil sursoit à la vente de l'édifice afin de permettre l'étude de faisabilité.
- Avril 2008, le centre de service doit valider la faisabilité du projet et formuler une recommandation au conseil. Si le projet n'est pas concluant, le 280 Maloney-Est sera mis en vente.

Présentation du promoteur Comité de vie de quartier le Moulin-des Pionniers

- La mise sur pied du CVQ Le Moulin – Des Pionniers, en 2000 découle d'un projet de revitalisation socio-économique du secteur Gatineau, initié par la CDÉC de Gatineau et ses partenaires, dans des milieux particulièrement touchés par un phénomène de pauvreté au sein d'un territoire géographiquement délimité. Cette zone est constituée des ex-quartiers Achbar, Notre-Dame et Côtéville.
- Les membres du CVQ sont : CSSS (CLSC) Gatineau, Adojeune, Relais des jeunes Gatinois, l'Amicale des handicapés physiques, Centre des aînés de Gatineau, Tremplin des lecteurs, Association des gens d'affaire du vieux Gatineau (AGAP.VG), la CDÉC, le Centre de services de Gatineau, section des loisirs, des sports et de la vie communautaire, les commissaires scolaires et les écoles du quartier, le conseiller du district ainsi que deux représentants des résidents du secteur.
- Le comité est appuyé pour ce dossier par le CLD.

Un centre communautaire multiservice

Concept :

- Regrouper sous un même toit différents services et activités de loisirs, de types communautaires, culturels, sociaux et commerciaux qui, par leurs actions contribueront à la viabilité financière réciproque et la l'atteinte des objectifs individuels.

Objectifs et principes directeurs du projet :

- Revitalisation sociale et économique du quartier.
- Créer un lieu rencontre multigénérationnel.
- Accueillir des services communautaires de proximité (accessibilité).
- Faire office de vitrine de vente de produits locaux et artisanaux.
- Offrir un service de restauration et de traiteur.
- Offrir un lieu de création et de diffusion artistique.

L'édifice John-Luck :

Ancien Hôtel de Ville de l'ex-Gatineau

Construction : 1959

Superficie : 13 000 p²

Les composantes

Vérifiées par l'étude de faisabilité (firme Bastel, 2008)

Premier étage :

- 13 bureaux locatifs pour organismes avec partage des ressources matérielles (photocopieuses, Internet, fax, cuisinette, espace rangement, etc.) et humaines (Accueil-réception)
- Agora : salle cafétéria/salle spectacle/projection
- Boulangerie/resto/bistro : (traiteur pour l'édifice et à l'externe, possibilité de traiteur école. Production et service par des jeunes programme compétence (Adojeune)
- Radio-communautaire (Radio-Enfant et UQO) console partagée pour spectacle

Sous-sol :

- Adojeune
- Studio d'enregistrement : formation professionnelle. Services d'enregistrement
- Salles communautaires multifonctionnelles (2 grandes salles) divisibles en 7 salles max (15 m² à 49 m²) pour des cours, des rencontres des activités et des locations privées
- Espace ateliers artistiques : cours
- Espace bureau pour des services professionnels ou institutionnels

Premier étage : 7000 p²

Sous-sol : 6000 p²

Gestion organisationnelle

- Création d'une corporation à but non lucratif. La forme préconisée serait une coopérative de solidarité dont la composition pourrait être la suivante :
 - AGAP, CVQ, Adojeune, restaurant, organismes locataires (permanents), CDEC, CDROL, milieu des affaires, etc.
- Les principaux objectifs de cette corporation seront d'assurer la viabilité financière du complexe en offrant différents services aux organismes résidants ainsi que certains services spécialisés à la population.

Résultat de l'étude de faisabilité (source : Bastel, 2008)

Commerciale :

- Très grand potentiel d'achalandage et de complémentarité avec commerces existants
- 6000 automobiles à l'heure, 2 lignes de transport en commun.
- Étude et sondage confirment le bien-fondé des produits et services offerts
- Grand besoin démontré de location privée

Technique :

- Aucun défi technique majeur.
- Changement de zonage requis pour les usages suivants : salle de spectacle et de restauration.
- Importance d'une approche de planification, coordination et mise en œuvre favorisant une appropriation du concept par les organismes communautaires et citoyens.
- Structure externe et fondation conforme aux normes (rapport d'architecte 2008).
- La rénovation et aménagement du bâtiment possible sous la barre des 2 millions \$.
- Achat d'équipement 250 000 \$.

Un besoin dans la communauté

Les organismes suivants ont démontré un intérêt à utiliser des locaux :

- Adojeune
- CVQ
- Amicale des handicapés physiques de l'Outaouais
- Corps de cadets de la Marine (236)
- Scouts Saint-Aloysius
- Scouts Saint-René-Goupil
- Scouts Sainte-Maria-Goretti
- Tremplin des lecteurs
- AGAP
- CDEC
- Espoir Rosalie
- Artishow et Centre de production théâtrale
- Solidarité Gatineau Ouest (Maison de quartier)
- Radio-enfant

La revitalisation du Vieux Gatineau

- Le projet proposé est cohérent avec les efforts des partenaires et d'organismes afin de dynamiser le quartier :
 - Projet de la rue Notre-Dame (AGAP)
 - Comité de revitalisation du vieux Gatineau (CDEC)
 - Forum sur la revitalisation (CDEC, novembre 2007)
- Le projet pourrait jouer un rôle important dans le développement du concept de « Village urbain ».
- La vie communautaire pourrait être fortement affectée par la fermeture imminente de l'église St-Jean-Marie Vianney et de ses nombreux locaux disponible à la communauté. Le projet pourrait pallier au manque croissant de ressources ce genre dans le quartier.

Montage financier : total de 1 750 000 \$

- Provenance des fonds de dépôts :
 - Programmes de subventions gouvernementaux : infrastructure, rénovation, soutien à l'innovation sociale.
 - Fonds d'économie sociale et fonds de solidarité : prêt en capital de risque sans garantie).
 - Partenariat provincial.
 - Revenus de membership (coopératives).
 - Levées de fonds.
 - Prêt bancaire.
 - Fond de projet de la Caisse Desjardins.
 - Agence de SSS et Centraide Outaouais : subventions pour l'embauche du coordonnateur.

Viabilité financière

L'étude de faisabilité démontre que le projet serait viable financièrement :

Dépenses :

- Rénovation et équipement
- Opération annuelle

Revenus :

- Location d'espaces revenus fixes : bureau, salle de rencontre, salle d'activités
- Location d'espaces revenus ponctuels (organisme et privé): salle de rencontre, salle d'activités

- Revenus du restaurant et traiteur : location espace + 10 % revenus de vente
- Revenus spectacles : billetterie et location de salle
- Studio d'enregistrement : revenus directs de services
- Boutique économie sociale : 10 % des revenus de vente
- Partenariat avec la ville

Analyse

- Seuil de rentabilité atteint après 36 mois et autosuffisance atteinte après 40 mois
- Possibilités élevées pour support financier des paliers gouvernementaux

Proposition des promoteurs

- Que la Ville cède le terrain et le bâtiment du 280, boulevard Maloney Est sous forme de bail emphytéotique avec exemption de taxe pour une période minimale de 20 ans.
- Que la Ville permet la rénovation et le réaménagement de l'édifice selon les besoins identifiés aux frais de la corporation.
- Que la Ville procède au changement de zonage requis (mixe public et commercial)
- Que la Ville soit un partenaire financier du projet pour un montant de 70 000 \$ annuellement. *Note : 41 500 \$ est déjà inscrit au budget annuel d'entretien.*
- La Corporation logera Adojeune et lui permettra l'accès privilégié à de nombreux locaux de l'édifice.
- La Corporation mettra à la disposition de la Ville des heures d'utilisation des locaux pour son offre de service et les organismes qu'elle soutient.

Analyse et position du centre de service de Gatineau

- Le projet semble une réponse adéquate au contexte du quartier.
- Le nombre de partenaires impliqués démontre le sérieux de la démarche.
- Le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire ainsi que le Service arts, culture et lettres feraient une utilisation judicieuse des locaux.
- La démarche s'inscrit tout à fait dans le développement du concept des villages urbains.
- Interpelle directement de nombreux choix stratégiques de la ville :
 - A.1 Concevoir des développements urbains favorisant l'intégration harmonieuse des espaces naturels et bâtis.
 - B.3 Afin de maximiser notre capacité d'innovation, positionner la Ville comme facilitateur de partenariat entre les milieux des affaires, sociaux et communautaires.
 - B.4 Impliquer les citoyens dans diverses sphères de la vie collective et du réseau communautaire dynamique de la ville.
 - B.5 Dans la mesure où la fiscalité municipale est améliorée, participer de façon intégrée et complémentaire avec les différents organismes afin de résoudre des problèmes sociaux urbains.
 - C.1 Mettre en valeur les lieux d'appartenance auxquels les citoyens s'identifient.
 - C.2 Gérer la croissance urbaine en favorisant la densification des activités et la mixité des usages dans les secteurs existants.
 - C.4 Maximiser les occasions pour les individus de s'impliquer et de participer à la prospérité et au bien-être des résidents de leur quartier.
 - D.1 Favoriser le plein développement économique et social dans le contexte des nouveaux rôles d'une ville dynamique et en mobilisant les citoyens et les partenaires de la communauté.
- Si l'édifice devait être vendu, une alternative devrait être trouvée afin de relocaliser Adojeune dans le quartier (bassin de 850 adolescents dans 1 km²)
- Le Service du greffe doit disposer d'une solution de relocalisation dans le cas de la vente ou du projet du CVQ.
- Le partenariat financier demandé ne semble pas exagéré en fonction des bénéfices apportés à la communauté.

Scénarios envisagés

1. Rénovation et gestion de l'édifice par la Ville ou en gestion déléguée à une corporation
- 2- Entente selon un bail emphytéotique d'une période de 20 ans renouvelable assorti d'un partenariat financier de 70 000 \$ par année. Il pourrait y avoir une demande de cautionnement à la Ville.
- 3- Cession de l'édifice pour 1 \$ pour une période 50 ans avec clause de rétrocession. Mise en garantie de la propriété par le promoteur. Location d'espace par la ville pour Adojeune et activités
- 4- Vente l'édifice au privé et relocalisation d'Adojeune en location
Note : une recherche exhaustive de locaux avait été effectuée en 2004 et aucun local ne répondait aux besoins.

Recommandation du Centre de services

- Que le conseil confirme la vocation communautaire du terrain et de l'édifice du 280, boulevard Maloney Est.
- Que le conseil accueille le projet du Comité de vie de quartier et établisse une entente en fonction du scénario numéro 2.
- Une période de 30 mois sera octroyée au Comité de vie de quartier afin mettre en œuvre le projet. À défaut de retard important dans l'échéancier de mise en œuvre, la Ville reprendra le plein contrôle du terrain et de l'édifice.

Suite à la présentation, plusieurs interrogations sont soulevées :

M. D'Amour précise que ce concept relève du promoteur, que la Ville ne s'occupera pas de la gestion et de la rénovation, la Corporation agira selon ses propres objectifs, comme une entreprise à but non lucratif, elle en fera l'opération et l'offre des services à la communauté.

M. Riopel a également quelques interrogations face à la gestion administrative et l'entretien.

M^{me} Rollin trouve que le tout est un projet ambitieux, cependant elle croit au projet. Elle s'interroge à savoir s'il y a à la Ville des expériences similaires avec des centres communautaires de cette grosseur qui sont gérés par des corporations et si le tout est viable à long terme?

M. D'amour répond par la négation puisque ce projet est un projet pilote. Cependant, il souligne que dans d'autres villes comme à Montréal, Sherbrooke et à Québec il y a eu des expériences où les projets semblables sont viables. La Corporation existe avec la coopération de solidarité des gens qui ont des intérêts communs, qui sont des professionnels et qui sont impliqués d'une façon ou d'une autre, et que le tout ne repose pas uniquement sur les épaules d'un groupe de bénévoles. Tous les locataires sont autonomes dans leur financement, leurs activités et les offres de services. Le promoteur a un projet clé en main et le but commun des organismes est de continuer à se loger.

M. Gilles Desjardins, souligne que pour la gestion administrative et la conciergerie, il y a effectivement du travail à faire afin d'harmoniser le tout et même au niveau de la tarification, ce sont des dossiers qui sont en processus afin de normaliser la situation puisque nous sommes présentement en mode ex-villes par rapport à tout ceci. Il existe déjà certains centres communautaires qui sont en gestion déléguée, qui ne sont pas d'une aussi grande envergure comme le projet proposé. Il cite en exemple l'Avenue des jeunes pour le centre communautaire Tétreault, l'Association récréative de Templeton. En exemple en comparaison avec le projet proposé, mais de moindre envergure, il nomme la Corporation Jules Desbiens où la Ville a confié un bâtiment et l'organisme loge des organismes à caractère communautaire. Le tout fonctionne très bien, il existe un protocole d'entente où les règles du jeu sont très bien établies.

M^{me} Rollin demande combien de personnes sont établies dans ce quartier. M. D'Amour mentionne environ une concentration de 9 000 personnes à l'intérieur de 2 km².

M. Pamerleau trouve également le projet très intéressant, cependant il serait important de voir le plan d'affaires, il serait plus à l'aise pour une recommandation par la suite.

De Sylva se questionne également sur l'état du bâtiment actuel. Et entre autres, un autre projet qui aurait été déposé concernant l'achat du terrain pour l'implantation d'une pharmacie dans le secteur proposé.

M. D'Amour souligne qu'un architecte a analysé l'état du bâtiment, qu'il recommande qu'il vaut la peine d'être rénové, qu'il est fonctionnel et solide. Et pour répondre à M. De Sylva, il y a une demande pour un projet de pharmacie qui a même inclus dans sa proposition une possibilité de centre communautaire (salle disponible pour la communauté). Leur demande est toujours là et ils sont toujours intéressés.

Il ajoute également que le projet du Comité de quartier sera présenté au conseil municipal et selon la décision du conseil, soit qu'il donne son aval au projet ou sinon, le projet de pharmacie sera déposé par le Service de transactions immobilières.

M. Tassé, pour sa part, souligne que le plan d'affaires est très important, et de voir également un exemple qui se fait ailleurs.

M^{me} St-Onge souligne qu'à la prochaine rencontre de la Commission, M. D'amour viendra présenter le plan d'affaires aux membres.

M. Pilon, pour sa part, se pose énormément de questions sur les promoteurs, le volet financier, etc. Pour la prochaine rencontre, il demande que le plan d'affaires soit déposé pour plus d'informations et qu'il est conscient qu'il y a un besoin dans le milieu.

M. De Sylva est d'accord avec la vocation du bâtiment comme centre communautaire et comprend également les besoins pour le secteur.

En résumé, suite aux interrogations soulevées, les membres sont d'accord qu'il y a un besoin dans ce secteur et propose de revenir à la prochaine rencontre de la Commission avec le plan d'affaires et pourront faire une recommandation sur le projet.

5. Jeux du Canada

M. Rousseau tient à souligner qu'une présentation sera peut-être faite lors d'un prochain comité plénier concernant les Jeux du Canada. Une lettre d'intention doit être transmise au plus tard le 28 mars 2008 pour la mise en candidature de notre ville aux Jeux.

M. Rousseau nous fait donc la présentation suivante.

Objectifs de la présentation

- Expliquer le processus de mise en candidature pour l'obtention des Jeux du Canada 2013;
- Comprendre les impacts du processus
- Recommandation au conseil municipal

Les Jeux du Canada

Le point culminant des programmes de sport interprovinciaux;

- Un tremplin pour de nombreux athlètes des équipes nationales;
- Un évènement qui unit les 13 provinces et territoires canadiens;
- 4600 athlètes, entraîneurs et gestionnaires;
- 4000-6000 bénévoles;
- 2000 officiels;
- Retombées économiques de 100 millions \$.

Jeux du Canada en 2013

L'évènement se déroulera au Québec;
Québec, Montréal, Sherbrooke, Laval, Laurentides, Saguenay, Sept-Îles sont en liste;

Présentation des Jeux d'été;
Frais de candidature: 10 000\$
Coût de 200 000\$ pour élaborer le cahier de candidature;
La Ville de Gatineau répond à l'ensemble des exigences.
Coût d'opération: 21 M\$
Immobilisation: 9 M\$ (3 M\$ provenant du milieu hôte)
Financement public:
- Gouv. Canada: 11 350 000\$
- Gouv. Québec: 11 000 000\$
- Adm. Municipale: 3 000 000\$
Financement provenant du milieu: 3-4 M \$

Échéancier

- 28 mars 2008: Dépôt lettre d'intention + 2500\$ (25%)
- 30 mai 2008: Dépôt du dossier technique
- Semaine du 7 juillet: Visite de sites par le comité technique
- 15 août 2008: Pré sélection;
- 14 novembre 2008: Dépôt du dossier complet
- 30 avril 2009: Annonce de la ville gagnante

Impact pour la Ville de Gatineau

- 9 M\$ d'immobilisations ;
- 100 M\$ de retombés économiques;
- Projet mobilisateur;
- Source d'inspiration pour la communauté sportive gatinoise;
- Développement d'une expertise d'accueil;
- Visibilité de la Ville de Gatineau sur la scène nationale.

Défis de la mise en candidature

- Élaborer le cahier de candidature pour novembre 2008;
- Mobiliser à nouveau la communauté gatinoise;
- Éviter de faire ombrage aux Jeux du Québec 2010;
- Amasser une somme de 3 M \$ provenant du milieu;
- Identifier les personnes ressources compétentes pour élaborer le cahier de candidature;
- Formation d'un comité de candidature parallèlement au C.A des Jeux du Québec.

Options

A) Candidate avec ressources internes

- Identification de ressources internes;
- Formation d'un comité de candidature restreint 8-10 personnes.

Analyse

La charge de travail et l'implication aux Jeux du Québec ne permettent pas l'utilisation de ressources internes;
Les membres du C.O proviendront des mêmes entités administratives que le C.A des Jeux du Québec;

Confusion possible entre les Jeux du Québec et les Jeux du Canada au niveau de la population.

B) Candidate avec ressources externes

- Embauche d'un consultant externe;
- Formation d'un comité de candidature restreint 8-10 personnes.

Analyse

Le coût d'une ressource externe est évalué à environ 75 000\$;
Identification d'un répondant interne;
Les membres du C.O proviendront des mêmes entités administratives que le C.A des Jeux du Québec;
Confusion possible entre les Jeux du Québec et les Jeux du Canada au niveau de la population.

C) Désistement au processus de candidature

Analyse

- Le travail et la visibilité consacrés entièrement aux Jeux du Québec;
- Respect de la charge de travail à l'interne;
- Orientations politiques
- Occasion unique d'organiser les Jeux du Canada (25 ans)

Suite à la discussion, les membres s'accordent avec l'option C.

CLSVC-2008-16

RETRAIT – MISE EN CANDIDATURE POUR L'OBTENTION DES JEUX DU CANADA 2013

Il est proposé par Hélène Rollin
Appuyé par Patrick Riopel

QU'en raison de l'organisation de la Finale des Jeux du Québec, à l'été 2010 à Gatineau et dans l'esprit de ne pas porter ombrage à cet événement, la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire recommande l'option C au conseil municipal, soit de ne pas adhérer au processus de mise en candidature pour l'obtention des Jeux du Canada 2013.

Adoptée.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne s'est présentée

7. DEMANDE DE SUBVENTION

M. Pilon désire plus d'information concernant une demande formulée par Banque Future Nationale pour un tournoi de tennis qui aura lieu à la Sporthèque.

M. Gacem donne les explications concernant la demande de 10 000 \$. L'an dernier, cet organisme a reçu un montant de 4 000 \$ de l'enveloppe du Service des communications pour de la visibilité lors de l'événement. L'enveloppe globale du Service des communications est de 50 000 \$. Cette année, un montant de 4 000 \$ sera remis à l'organisme et pour l'an prochain, si une nouvelle demande est déposée, elle sera évaluée en fonction des nouveaux programmes du cadre de soutien de la Politique des loisirs, du sport et du plein air qui sera en vigueur.

8. PROJET DEUX GLACES – POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU

M. Rousseau souligne qu'une présentation a été faite au comité plénier pour le projet des deux glaces à la Polyvalente Nicolas-Gatineau, le tout sera présenté aux membres du conseil pour adoption. Une lettre d'appui sera transmise avec certaines conditions :

- Que la Ville s'engage pour 2 950 heures de glace par année conditionnellement à la réalisation du centre avant l'automne 2010.
- Un engagement plus formel de la Commission scolaire des Drapeaux.
- Le dépôt d'un plan d'affaires plus précis des promoteurs.

9. VOLLEYBALL CANADA

M. Rousseau souligne que la Ville de Gatineau a déposé son cahier de mise en candidature le 15 février dernier au comité de sélection afin d'accueillir le site d'entraînement de l'équipe masculine de volleyball du Canada. Une visite des lieux aura lieu au mois d'avril 2008. Les villes de Gatineau et Winnipeg sont en lice.

10. CADRE DE SOUTIEN

M. Gacem présente les enveloppes des programmes du nouveau cadre de soutien.

La répartition financière des enveloppes du cadre de soutien pour l'année 2008

Transports, prêts d'équipements, soutien matériel	Programme de soutien aux grands partenaires	Programme de soutien aux projets particuliers	Programmes de soutien aux événements	Programme de soutien aux clubs de l'âge d'or	Programme de soutien au développement de l'excellence	Programme de soutien aux initiatives de regroupement volontaires	Programme de soutien aux projets de gestion déléguée
60 000 \$ Appliqué à des mesures correctives pour augmenter le service et offrir le même niveau de service à tous les organismes	10 000\$	110 000\$	75 000\$	À valider	35 000\$	10 000\$	N/A

Ces sommes proviennent de la répartition des enveloppes suivantes :

- 200 000 \$ assujettis au cadre de soutien pour 2008 entériné par le conseil municipal
- 100 000 \$ consacrés au Programme de soutien aux initiatives du milieu (PSIM) en 2007 qui sont reconduits dans le cadre de soutien 2008

CL SVC-2008-17

APPROBATION DE LA RÉPARTITION DES ENVELOPPES BUDGÉTAIRES POUR LE CADRE DE SOUTIEN 2008

Il est proposé par Denis Tassé
Appuyé par Denis Langevin

D'approuver la répartition des enveloppes budgétaires pour le cadre de soutien de la Politique des loisirs, du sport et du plein air pour l'année 2008.

Adoptée.

11. POLITIQUE DES LOISIRS, DU SPORT ET DU PLEIN AIR – PLAN D'ACTION 2008-2009-2010

À la demande des membres de la Commission suite à la rencontre du 23 janvier dernier, M. Yess Gacem présente le plan d'action 2008-2009-2010 de la Politique des loisirs, du sport et du plein air afin de les informer des actions précises sur lesquelles le Service des loisirs aura à travailler et à développer.

AXE 1 - ORGANISATION DES MILIEUX DE VIE						
Objectifs spécifiques : Multiplier et varier les outils de communication pour joindre le plus grand nombre de personnes et de clientèles						
	Actions	Résultats visés	2008	2009	2010	Porteur du projet
1)	Implanter un bulletin d'informations trimestriel	Diffusion d'un bulletin électronique 3 fois/année à la communauté des organismes	5000 \$	5000 \$	5000 \$	<u>Louis D'amour</u> Paul Nicole
2)	Élaborer un rapport annuel démontrant les activités réalisées	mieux faire connaître le travail réalisé auprès des citoyens et des organismes	3000 \$	3000 \$	3000 \$	<u>Simon Rousseau</u>
3)	Développer une image corporative de la mission loisir, sport et plein air accompagné d'un plan de communication des bienfaits associés à l'intervention du SLSVC	Le positionnement interne/externe des actions et des impacts de la mission du SLSVC au niveau de la population, des partenaires et du politique Un format de communication des résultats que les partenaires reconnaissent et auxquels ils s'identifient	20 000 \$	10 000 \$	5 000 \$	<u>Yess Gacem</u> Louis D'amour Jean-Pierre Tremblay Isabelle Clermont
4)	Accroître les bénéfices et l'utilisation des applications concrètes de la carte ACCES-Gatineau	Une meilleure utilisation et un accroissement de l'accessibilité aux ressources, programmes et équipements municipaux	X	X	X	<u>Simon Rousseau</u> Karine Desaulniers

Objectifs spécifiques: <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'action des citoyens et des communautés de manière à ce qu'ils contribuent à l'organisation de l'offre de services - Soutenir l'engagement des intervenants du milieu et encourager l'initiative 						
	Actions	Résultats visés	2008	2009	2010	Porteur du projet
5)	Développer un outil d'accompagnement des organismes dans la recherche de financement	Un outil de référence pour l'organisme dans la recherche de financement	X	2 000\$	X	Karine Desaulniers Paul Nicole
6)	Faire adhérer le conseil municipal à une «proclamation d'appui aux partenaires »	Un engagement officiel de la Ville et du SLSVC à soutenir le milieu dans les initiatives qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie	X	20 000 \$	X	<u>Yess Gacem</u>
7)	Faire adhérer le conseil municipal à une «charte gatinoise du droit au loisir, au sport et au plein air»	Un engagement formel de la Ville et du SLSVC à offrir en partenariat avec le milieu une offre de service de qualité et accessible à tous les citoyens.	X	X	30 000 \$	<u>Yess Gacem</u>
8)	Développer un système de reconnaissance lié à la pratique du bénévolat de façon à reconnaître et à encourager le bénévolat dans la communauté	Une meilleure reconnaissance de l'implication bénévole	X	X	X	<u>Yess Gacem</u> Anne-Marie Lyrette Martin Létourneau Caroline Séguin Isabelle Clermont

Objectifs spécifiques: <ul style="list-style-type: none"> - Consulter la population sur ses attentes, ses besoins et son appréciation de l'offre de services - Évaluer sur une base régulière les attentes et les besoins et l'appréciation des partenaires du milieu 						
	Actions	Résultats visés	2008	2009	2010	Porteur du projet
9)	Mettre sur pied une enquête qui cherche à évaluer l'appréciation des citoyens quant à l'offre de services disponible sur le territoire à tous les 3 ans.	Une connaissance de l'appréciation de la population et des lacunes sur lesquelles le SLSVC devra concentrer ses énergies.	X	10000 \$	X	<u>Yess Gacem</u>
10)	Développer une base de données efficace et facile à mettre à jour sur la connaissance de l'utilisation de nos programmes	Une connaissance précise des utilisateurs de nos programmes et infrastructures ainsi que des indicateurs de mesure précise dans un tableau de bord global.	10000 \$	X	X	<u>Simon Cadoret</u> Martin Létourneau Hugo Laporte Hélène Cotnoir
11)	Implanter un processus d'évaluation des programmes sur une base cyclique	Des programmes performants et adaptés aux besoins de la population	15000 \$	X	X	<u>Yess Gacem</u> Richard Myre Hugo Laporte

12)	Évaluer les causes de la non-participation aux divers programmes, équipements, infrastructures en loisir, sport et plein	Un portrait précis qui explique les motifs de la non-participation aux programmes, activités, événements ou autres.	X	X	20000 \$	<u>Yess Gacem</u> Guy Bruneau
-----	---	---	---	---	----------	---

Objectifs spécifiques: – Assurer la présence et la participation des équipes loisirs dans les milieux de vie par les acteurs des communautés						
	Actions	Résultats visés	2008	2009	2010	Porteur du projet
13)	Faire des représentations soutenues auprès de la STO pour adapter certains services de transport en fonction des équipements et des accès de nos infrastructures	Un meilleur accès à certains équipements pour les usagers du transport en commun	X	X	X	<u>M-H St-Onge</u>
14)	Implanter une politique et des procédures de tarification qui précisent le niveau d'accessibilité aux services de base en lien avec la carte ACCES-Gatineau	Les citoyens de la Ville de Gatineau ont accès à des services de base accessible, connaissent et disposent d'une offre d'activités libres sur le territoire à proximité du lieu de résidence	X	X	X	<u>Simon Rousseau</u>
15)	Structurer et développer une offre de service plein air sur tout le territoire gatinois	Les citoyens bénéficient d'un réseau d'équipements, de sentiers et d'une programmation plein air à proximité et dans l'ensemble des villages urbains	12000 \$	17000 \$	30000 \$	<u>Nathalie Veilleux</u> Martin Létourneau Anne-Marie Lyrette Linda Sabourin Caroline Séguin Luc Gélinas Carl Prud'homme

AXE 2 - L'aménagement des infrastructures						
Objectifs spécifiques: – Entretien et faire connaître les sentiers récréatifs – Mise aux normes des infrastructures – Accroître l'accessibilité aux infrastructures						
	Actions	Résultats visés	2008	2009	2010	Porteur du projet
1)	Prendre une part active au comité des sentiers récréatifs en créant une table de concertation des utilisateurs	Une cohérence avec les sentiers construits dans nos parcs	X	5 000 \$	5 000 \$	<u>François Lemay</u>
2)	Augmenter l'offre de service en activité libre	Une programmation d'activités libres diversifiées et accessibles	15000 \$	X	X	<u>Céline Farrell</u> Linda Sabourin Hélène Cotnoir Luc Gélinas Patrick Beaupré
3)	Améliorer la qualité de la nourriture offerte aux citoyens par les sous traitants dans nos installations	Contribuer à de saines habitudes de vie et à la pratique du sport	X	X	X	<u>Gilles St-Louis</u>

4)	Installer des bacs de recyclage dans les installations sportives et récréatives	Développer des habitudes de récupération	10000 \$	X	X	<u>François Lemay</u> <u>Hélène Cotnoir</u> <u>Anne-Marie Lyrette</u>
5)	Développer un outil web pour mieux faire connaître le potentiel de nos installations et de nos réseaux.	Des citoyens mieux informés et des équipements plus accessibles	10000 \$	10000 \$	10000 \$	<u>François Lemay</u> Vincent Beaumont Richard Myre Carl Prud'homme
6)	Mettre en place un plan de communication pour mettre en valeur les infrastructures récréatives et sportives	Faire connaître aux citoyens les investissements dans nos parcs. Sensibiliser la population sur les impacts de la mauvaise utilisation, principalement les terrains sportifs	10000 \$	X	X	<u>Gilles Desjardins</u> Richard Myre Hélène Cotnoir
7)	Mettre en place les procédures d'utilisation des terrains sportifs	Meilleure utilisation et optimisation des infrastructures	5000 \$	X	X	<u>François Lemay</u> <u>Patrick Beaupré</u>
8)	Développer une base de données efficace et facile à mettre à jour pour l'ensemble de nos équipements et infrastructures	utiliser ces données comme comparable avec les autres grandes villes et évaluer la qualité et la durée de vie de nos équipements et infrastructures	X	5000 \$	X	<u>Gilles Desjardins</u>
9)	Développer un outil de recherche pour bénéficier des programmes provinciaux et fédéraux en matière d'infrastructures	Un outil nous permettant d'être à l'affût des programmes disponibles	X	5000 \$	X	<u>Gilles Desjardins</u>

AXE 3 : Soutien aux bénévoles et au développement de l'excellence						
Objectifs spécifiques :		<ul style="list-style-type: none"> - Identifier des stratégies pour faire rayonner les organismes et les bénévoles - Favoriser l'accès aux bénévoles à des formations adaptées - Favoriser le développement de réseaux et de services communs - Soutenir et encourager les initiatives de regroupement 				
	Actions	Résultats visés	2008	2009	2010	Porteur du projet
1)	Mettre en place une Commission sur l'élite sportive	Prendre connaissance des besoins exprimés par les athlètes et les organismes en matière de support à l'excellence	10 000 \$	X	X	<u>Simon Rousseau</u> Denis Beaudoin
2)	Implanter une structure qui développe des conditions de développement de la pratique du sport à des niveaux compétitifs et de haut niveau	Soutien aux athlètes gatinois adapté en fonction de leur niveau de pratique	35 000 \$	35 000 \$	35 000 \$	<u>Simon Rousseau</u> Joël Bergevin Denis Beaudoin Maude Meloche Carl Prud'homme
3)	Implanter un gala de reconnaissance des athlètes gatinois	Reconnaissance et soutien approprié aux athlètes gatinois et mise en valeur des performances des athlètes de haut niveau	X	13 000 \$	15 000 \$	<u>Simon Rousseau</u> Anne-Marie Lyrette Louis D'Amour
4)	Faire la promotion des succès des athlètes gatinois de haut niveau	La population connaît davantage les exploits des Gatinois	X	X	X	<u>Simon Rousseau</u>

5)	Planter et faire la promotion du cadre de soutien auprès des organismes de Gatineau	Finaliser la politique d'attribution des piscines, plateaux, uniformiser la tarification Former les organismes aux nouvelles modalités administratives qui sont mises de l'avant par le nouveau cadre de soutien	X	X	X	<u>Yess Gacem</u>
6)	Revoir le processus de reconnaissance des bénévoles	Une reconnaissance des bénévoles adaptée à la réalité de la ville de Gatineau	X	5 000 \$	5 000 \$	<u>Céline Farrell</u> <u>Pierre Lagacé</u> <u>Isabelle Clermont</u>
7)	Planter un programme de «Grandes conférences annuelles destinées aux organismes et aux bénévoles »	Des organismes et des bénévoles informés et au fait des tendances qui touchent l'organisation des activités sur le territoire ainsi qu'un meilleur réseautage de ceux-ci	20 000 \$	20 000 \$	27 000 \$ ¹	<u>Denis Beaudoin</u> Caroline Séguin Maude Meloche Hélène Cotnoir

AXE 4 : Le partenariat, s'entendre pour agir ensemble						
Objectifs spécifiques:		<ul style="list-style-type: none"> - Développer des partenariats - Encourager la concertation - Multiplier les partenariats avec les différents ordres de gouvernement 				
	Actions	Résultats visés	2008	2009	2010	Porteur du projet
1)	Dresser le portrait de nos collaborations et partenariat avec les commissions scolaires	Outil documenté qui identifie les opportunités, les faiblesses et l'état de nos relations avec le monde scolaire	X	X	5000 \$	<u>Denis Charron</u>
2)	Tenir une rencontre annuelle avec nos grands partenaires scolaires	Une tribune de concertation avec les décideurs du monde scolaire et un meilleur arrimage de nos relations	5000 \$	5000 \$	5000 \$	<u>Gilles Desjardins</u> Joël Bergevin J-P Tremblay Marc Proulx Hélène Cotnoir Hugo Laporte
3)	Développer une expertise de type « contremaître » dédiée au transport de matériel en soutien aux événements et à la programmation loisirs, sports et plein air	Accroître l'efficacité des services que nous offrons aux organismes	X	X	X	<u>Gilles Desjardins</u>
4)	Mettre en place une table de concertation scolaire municipale	Meilleure utilisation des plateaux scolaire. Compréhension commune des particularités. Revoir et réévaluer le partenariat avec le scolaire	X	10000 \$	X	<u>Gilles Desjardins et Céline Farrell</u> Linda Sabourin J-P Tremblay Guy Bruneau
5)	Organiser un colloque sur le développement du sport et définir un modèle de développement du sport gatinois	Une mobilisation de la communauté du sport vers l'implantation d'un réel modèle de développement du sport ainsi qu'une culture du sport bien établie à Gatineau	5000 \$	20000 \$	X	<u>Yess Gacem</u> Martin Létourneau Marc Proulx Luc Gélinas Pierre Lagacé Isabelle Clermont

Il est demandé à M. Gacem de mettre à jour les dossiers travaillés et d'en informer la Commission.

¹ Dans la perspective de l'année d'accueil des Jeux du Québec 2010, un programme spécial sera mis en place

M. Gacem souligne également que le Service est à travailler sur un bulletin trimestriel afin d'informer les citoyens et les organismes. Il prévoit la première publication pour le début du mois de juin 2008.

12. BILAN – AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX 2007

M. Desjardins nous fait le bilan au niveau de l'aménagement et des travaux pour l'année 2007. Le tout est présenté aux membres sous forme de présentation, avec photos et description.

En résumé :

- 12 aménagements de nouveaux parcs;
- 12 projets d'aménagements d'équipements sportifs;
- 14 projets de remplacements de structures de jeux;

Le tout totalisant une somme de 5 080 000 \$.

M^{me} Rollin et M. Pamerleau désirent féliciter toute l'équipe pour ce beau travail et la Ville devrait faire connaître tous ces investissements à nos citoyens.

M. Desjardins souligne qu'avec le Service des communications, nous tentons de développer un plan de communication pour faire connaître nos équipements et tout ce qui est fait dans la municipalité pour nos infrastructures.

M. Riopel fait part d'une problématique au parc Angers concernant le drainage du terrain. M. Desjardins désire préciser que dans le Programme de prestation des services, à partir de 2008, il y aura deux équipes dédiées et formées dans les secteurs Est et Ouest qui verront à l'entretien et à l'opération des terrains sportifs. Dans certains endroits, certains terrains ont des problèmes de drainage et ces derniers seront refaits et corrigés afin d'améliorer la situation.

13. RAPPORT DES SURVEILLANTS DE PARCS 2007

M. Desjardins précise que le rapport des surveillants de parcs pour l'année 2007 a été déposé pour information aux membres de la Commission. Il fait un bref historique du dossier, de la mission, les améliorations des équipements récréatifs et sportifs, les principes directeurs de style animateurs de rues, but de réduire le vandalisme, identifie les collaborateurs, fait part également de statistiques.

M^{me} Rollin s'informe si les surveillants sont équipés concernant les problèmes de drogues et alcool. M. Desjardins répond par l'affirmative, ils sont en lien avec les organismes et le Service de police.

M. Pilon fait un commentaire face au parc du Plateau où il est mentionné pour la recommandation « l'installation d'un dispositif restreignant l'accès aux véhicules à l'extrémité du stationnement de l'école permettrait d'enrayer la problématique de stationnement ». M. Pilon est d'accord avec cette recommandation et il est même prêt à le payer à même son budget discrétionnaire. M. Desjardins en a pris bonne note.

M. Rousseau souligne qu'une présentation sera faite au comité plénier pour l'ensemble des recommandations d'ici deux mois.

M. Pamerleau fait la suggestion face au rapport, soit de continuer à faire les visites des lieux même aux endroits où tout fonctionne bien afin de s'assurer que le tout demeure et pour démontrer aux citoyens qu'il y a une continuité dans la surveillance.

M. De Sylva désire informer les membres que les conseillers sont très bien renseignés sur les visites dans les parcs et sur les sites problématiques et toutes les interventions qui y sont faites.

M. Desjardins souligne que les 250 parcs sont visités et avec changements d'horaire.

14. JEUX DU QUÉBEC

M^{me} Marie-Hélène St-Onge nous informe que le conseil municipal aura à adopter le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et Sports-Québec pour la tenue des jeux en 2010 le 11 mars prochain.

Le 19 mars 2008, le conseil d'administration et le directeur général seront nommés et par la suite les équipes de travail et sous-comités seront formés.

M^{me} Rollin suggère que la Ville ait une représentation féminine sur la formation du comité dans la mesure du possible.

15. CENTRE SPORTIF

M. Rousseau souligne que nous sommes en attente du résultat de l'étude du comité d'analyse suite aux soumissions reçues. Une présentation se fera vers la mi-mars au comité plénier.

16. COMITÉ DES PARCS

Aucun commentaire.

17. VARIA

17.1 Programme d'Aspirant Animateur en Formation

M^{me} St-Onge désire nous parler du Programme d'aspirant animateur en formation (P.A.A.F.).

À l'été 2007, le projet a été diffusé auprès des adolescents du secteur de Gatineau. L'an dernier, deux blocs de formation étaient offerts aux jeunes. La formation devait avoir lieu au Pavillon du Lac-Bauchamp. Également, le seuil minimal de participation était établi à 64 inscriptions pour l'été. Cela dit, l'an dernier, nous avons eu 18 inscriptions au premier bloc et 3 au second. Donc, nous avons dû annuler le projet ce qui a déçu les participants inscrits.

Nous avons constaté que le lieu choisi l'an dernier était un obstacle pour plusieurs parents. Plusieurs d'entre eux ont contacté le service des loisirs afin d'obtenir davantage d'informations. Lorsque nous leur mentionnons l'endroit, plusieurs mentionnaient que c'était difficile pour les jeunes de s'y rendre en autobus ce qui rendait le service moins accessible.

Également, le deuxième bloc n'a pas trouvé preneur.

Cela dit, en regard de l'engouement créé l'an dernier avec 18 inscriptions au bloc A, en revoyant le lieu de formation et en offrant qu'un seul bloc, il serait très pertinent de relancer le projet avec ces modifications.

Objectifs :

- Offrir une panoplie d'activités stimulantes et accessibles pour les adolescents de 13 à 15 ans durant la période estivale.
- Développer et offrir de la formation en animation aux jeunes gatinois de 13 à 15 ans.
- Développer et maintenir des hauts standards de qualité concernant la relève en animation pour les camps de jour de la ville de Gatineau.
- Sensibiliser les adolescents de 13 à 15 ans aux responsabilités face au marché du travail tout en les préparant à leur entrée dans ce monde.

Clientèle visée :

- Adolescents gatinois âgés de 13 à 15 ans.
- Préalables : Aimer les enfants, aimer la vie de groupe, être motivé et dynamique.

Orientation du programme :

- Programme échelonné sur une période de 4 semaines : 3 semaines de formation et 1 semaine de stage.
- Le programme traiterait du fonctionnement du camp et de son milieu, du rôle, des responsabilités et des tâches de l'animateur, de l'enfant et de ses besoins, des activités et de l'animation, de la sécurité et de la prévention aquatiques et terrestres. La créativité, la vie urbaine et les camps, le travail collectif, l'éthique au travail et la recherche d'emploi sont aussi des éléments importants du programme.
- Le programme se termine par un stage en animation au sein des camps de jour de la ville de Gatineau à titre de stagiaire-animateur. Une évaluation de leurs habiletés et de leurs compétences suivra ce séjour en milieu de travail.
- Une attestation de qualification au (PAAF) seront remises aux participants ayant atteint les divers critères d'évaluation et qui auront été présents durant toute la formation.

Déroulement de la formation :

BLOC A (8 h 30 à 16 h)

Dates	Description	Sorties	Prix
Semaine 1 23 au 27 juin 2008	<ul style="list-style-type: none">• Fonctionnement du camp, tâches et responsabilités de l'animateur.• Besoins de l'enfant selon son âge.• Sécurité aquatique et terrestre.	Piscine à vagues	325\$
Semaine 2 30 juin au 4 juillet 2008	<ul style="list-style-type: none">• Les bases de l'animation, la programmation et la gestion de groupe• Activités : différents types de jeux, expression artistique et théâtrale, chants, ateliers scientifiques, etc. (adaptées à tous les groupes d'âge)	Beach Club au Mont-Cascade	
Semaine 3 7 au 11 juillet 2008	<ul style="list-style-type: none">• Leadership et travail d'équipe• Éthique au travail• préparation au monde du travail	3 jours, 2 nuits dans une base de plein air	
Semaine 4 14 au 18 juillet 2008	<ul style="list-style-type: none">• Stage sur un site de camp de jour		

Emplacement visé : à déterminer

Publicité :

- Communiqué dans les médias;
- Tournée des écoles secondaires de la grande ville de Gatineau;

- Envoi de lettre aux familles des enfants de 12 ans qui ont participé au camp de jour à l'été 2007 (tous les secteurs);
- Envoi de lettre aux anciens bénévoles.

Nombre de participants :

- Minimum de 24 participants par bloc maximum de 32 participants.

Nombre d'employés :

- Un minimum de 2 personnes.

Critères de réussite :

- Atteindre le minimum d'un total de 24 participants;
- Mettre l'âge minimal du programme jeune bénévole à 14 ans;
- Absorber un déficit potentiel dû au fait que le programme doit être mis sur pied en sa totalité;
- Fin de la période d'inscription **21 mars**

Stratégie de promotion :

Étape 1 : Échéancier 1er février

- Lettre aux familles des enfants de 12 ans de l'été 2007 de tous les secteurs;
- Lettre aux anciens bénévoles.

Étape 2 : période du 18 au 22 février 2008

- Tournée dans les écoles secondaires.

Étape 3 : Période du 3 au 7 mars 2008

- Communiqué dans les médias.

Suite à la présentation, M. Pamerleau suggère qu'une clause soit intégrée au programme, c'est-à-dire de rembourser le prix du cours après l'embauche de la personne afin de créer un incitatif. M^{me} St-Onge en prend bonne note.

CLSVC-2008-18

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Denis Langevin

De lever la séance à 21 h.

Adoptée.

Président

Secrétaire